



**Club Country Texas Two-Step**  
Complexe Sportif Régional route de Meurchin 62220 Carvin  
Association Loi 1901 W627000819  
Affiliée Fédération Française de Danse 062 5054  
Agrément Jeunesse et Sports 62SP06-022

Email : [country.carvin@gmail.com](mailto:country.carvin@gmail.com) Site : [country-carvin.e-monsite.com/](http://country-carvin.e-monsite.com/)

## Bulletin de demande d'adhésion - Saison 2021 / 2022

Nom : Mme Mr : ..... Prénom.....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Téléphone portable : ..... et/ou fixe .....

Adresse Email (écrire TRES lisiblement, SVP) : .....

Accord du droit à l'image (barrer la mention inutile) OUI NON

Mode de règlement : Chèque à l'ordre de : CLUB COUNTRY TEXAS TWO STEP [ ] Espèces [ ] Tickets loisirs CAF [ ]

\* *Le certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse, est obligatoire, il doit être donné en même temps que votre demande d'adhésion.*

\* *Une autorisation parentale (sur papier libre) pour les mineurs (- de 12 ans) est obligatoire.*

\* *Une photo d'identité, pour les nouveaux adhérents.*

### Tarifs de la licence FFD et de l'adhésion au Club, pour l'année.

Licence FFD + Adhésion (assurance) : 21€  
Adhésion CCTTS : 39€ soit un total de 60€

(\* *Aucun dossier ne sera accepté s'il manque l'un des 4 éléments demandés*)

### Horaires et lieux des cours

Pour info : Les horaires sont établis en fonction des disponibilités de salle.

Lundi 20H00 - 21H30 Débutant/Novice Salle Slojewski (ex : Plantigeons) à Carvin

Mercredi 19H30 - 21H00 Novice/Intermédiaire Salle Slojewski

Le règlement intérieur du club est disponible sur le site.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCTTS [ ] ← Cocher la case, SVP.

Date :

Signature : précédée de la mention « *Lu et Approuvé* »

Prière de ne rien inscrire sous cette ligne.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.